



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 30/09/2016

Reçu en préfecture le 30/09/2016

ID : 033-200027068-20160927-2016_09_145-DE

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2016

2016-09-145 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 21 septembre 2016

L'an deux mille seize le vingt sept septembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Fabienne KRIER , Jean Louis D'ANGLADE , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Véronique DI CORRADO , Michel FOULHOUX , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Michel VACHER , Michel MILLAIRE , Isabelle FEYRY , Bernard NADEAU , Catherine BERNADEAU , Monique JULIEN , Gonzague MALHERBE , Thierry MARTY , Mélanie BOISSAVIE , Patrick NIVET , Annie POUZARGUE , Agnès SEJOURNET , Denis SIRDEY , James SEYNAT , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Joël BAYLE , Paquerette PEYRIDIEUX , Kléber AUDINET , Chantal DUGOURD , Philippe FAURT , Stéphane CATALAN , Marcel BERTHOME , Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

Absents :

Alain MAROIS, Philippe HEFTRE, Claire BLONDEL, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Val DUCLOS, Jean-Paul GARRAUD, Loïc MAGNAN

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Corinne VENAYRE pouvoir à Isabelle HARDY, Jacques MESPLEDE pouvoir à Alexandre PEUS, David RESENDÉ pouvoir à Michel VACHER, Francis PEJEAN pouvoir à Bruno LAVIDALIE, Michel GALAND pouvoir à Annie POUZARGUE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON, Jean Claude ABANADES pouvoir à Francine TREBUCHAIRE, Mireille CONTE-JAUBERT pouvoir à Stéphane CATALAN, Gérard MOULINIER pouvoir à Alain PAIGNE

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

CULTURE**DISPOSITIF D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE : PARCOURS 2016/2017**

Sur proposition de Monsieur Georges DELABROY, Conseiller communautaire délégué à la culture,

Dans le cadre de sa politique d'éducation artistique auprès des publics scolaires du territoire, La Communauté d'agglomération du Libournais (La Cali) propose trois parcours culturels gratuits à destination de 40 classes de CM1, CM2, ULIS et IME (soit 57 % des classes concernées).

Ce dispositif est co-construit avec la DRAC Aquitaine, l'IDDAC, la DSDEN de la Gironde et l'atelier Canopé de l'Académie de Bordeaux. Il assure un accès facilité à la culture pour les élèves de La Cali en permettant une confrontation à des œuvres littéraires et de spectacle vivant, des rencontres artistiques, une visite d'un lieu de spectacle ou patrimonial.

La Cali, en accord avec ses partenaires institutionnels, confie la conception et l'organisation générale de ses parcours à des acteurs culturels locaux expérimentés dans le domaine de l'éducation artistique.

Pour l'année scolaire 2016/2017, les enseignants volontaires pourront développer un travail pédagogique grâce aux acteurs et ressources mobilisés sur l'un de trois parcours suivants :

- parcours « *Théâtre* » conçu par le Théâtre le Liburnia,
- parcours « *Théâtre, danse et musique* » conçu par l'association « MKP – MusiK à Pile »,
- parcours « *Poèmes karaoké* » conçu par l'association « Permanences de la littérature ».

Des conventions de partenariat indiquent la répartition des obligations entre La Cali et chaque opérateur culturel dans la mise en œuvre de ces parcours. Elles portent sur un budget global de 42 384 € répartis entre :

- les subventions destinées aux associations « MKP – MusiK à Pile » et « Permanences de la littérature » pour un montant total de 8 000 euros. Le Liburnia de la ville de Libourne apporte une contribution gratuite, en tant que théâtre public.

- la prise en charge des frais artistiques (techniques, droits d'auteur, transport, hébergement, restauration...) et de formation des enseignants pour un montant de 34 384 euros TTC.

Compte tenu de la qualité du dispositif proposé, de son intérêt pour les habitants du territoire et en particulier pour la jeunesse,

Vu l'avis du Bureau communautaire du 19 septembre 2016,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (59 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de valider le dispositif d'éducation artistique et culturelle de La Cali et les parcours proposés pour l'année scolaire 2016/2017
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à verser les subventions aux associations « MKP – MusiK à Pile » et « Permanences de la littérature »,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant et à signer les conventions de partenariat liées à ces parcours.

Imputations budgétaires :

- Chapitre 011 – service destinataires CULT3
- Chapitre 65 – article 6574 – service destinataire CULT3

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme

Philippe BUISSON, Président

de la Communauté d'Agglomération du Libournais

